

Application de l'article 7 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.
Proposition de motion du groupe "PTB", relative à l'ouverture de la piscine Ceria les dimanches.

Suite à l'exposé de la motion de son groupe « PTB » relative à l'ouverture de la piscine du « CERIA » le dimanche, G. BORDONARO propose d'approuver cette dernière car la commune d'Anderlecht à la chance d'accueillir une piscine publique sur son territoire. La piscine du « CERIA » est gérée par la « COCOF » et n'est malheureusement pas ouverte le dimanche. Une piscine publique est un lieu d'intérêt collectif important pour la pratique du sport mais aussi pour le loisir ou simplement pour la cohésion sociale. Beaucoup de familles de travailleurs n'ont le dimanche comme seul jour de congé et de sortie familiale. Le fait que cette piscine soit fermée le dimanche les empêche donc de pouvoir profiter d'une petite baignade. Des communes voisines proposent ce service même le dimanche (Molenbeek, Saint-Gilles, Bruxelles-Ville, Dilbeek). Malheureusement, ces piscines pratiquent des prix moins chers pour leurs résidents et plus chers pour les non-résidents. Du coup, cela coûte plus cher aux Anderlechtois de se rendre aux piscines avoisinantes. Vu qu'il s'agit d'une piscine gérée par la « COCOF », la Commune n'a pas directement de levier d'action pour réaliser cette demande.

Via cette motion initiée par le groupe « PTB », G. BORDONARO demande que le Collège adopte une position claire sur la nécessité d'ouvrir cette piscine le dimanche. Il espère que ce dernier entamera des discussions sérieuses avec les autorités de la « COCOF » pour négocier et explorer les différentes possibilités d'ouverture de cette piscine le dimanche. Enfin, il souhaite que le Collège rende au Conseil communal un rapport relatif à l'avancement des discussions et qu'il envoie cette motion au président de la « COCOF ».

Monsieur le bourgmestre-Président confirme que cette piscine est gérée par la « COCOF » et non par la Commune. La majorité est entièrement d'accord que cette piscine soit aussi ouverte le dimanche. Il demande aux autres groupes politiques s'ils votent favorablement cette motion.

G. VAN GOIDSENHOVEN rétorque que c'est bien la preuve qu'il existe des solutions pour nager à Anderlecht, qui n'hypothèquent pas la préservation de Neerpede.

G. VERSTRAETEN stemt voor. Hij probeert zelf af en toe eens te gaan zwemmen en heeft ook niet altijd de tijd tijdens de week. Hij vindt het zelf bijzonder plezierig om een zwembad nabij hem die ook zondag open is. Hij is er dus een groot voorstander van de motie.